



Les échos de Crossey

L'actualité de notre village

Janvier/Février

[2018, N° 17]



Vœux du Maire

Samedi 27 janvier

Saison Culturelle

Deux spectacles
prochainement

Le dossier

Le Conseil Municipal
Enfance et Jeunesse



Le mot du maire

2017, année un peu folle, est terminée. 2018 s'annonce plus calme d'apparence.

Nous avons épaté l'Europe en élisant un jeune Président, brillant, il parle d'égal à égal avec les dirigeants du monde entier. Il a obtenu une solide majorité à l'assemblée nationale en juin, il peut mettre en chantier les réformes promises lors de la campagne électorale. Il fait ce qu'il a dit qu'il ferait, s'il était élu.

Cela ne peut pas lui être reproché. Il se positionne au milieu de l'échiquier politique, entre le centre droit et le centre gauche, sans le support d'un parti, mais d'un mouvement « En Marche ». Ce mouvement s'est doté d'un Conseil national dont je suis membre et de Comités locaux, il y en a deux à Voiron. C'est une approche nouvelle, surprenante, le mouvement se structure doucement, il cherche sa voie dans la jungle politique, à terme le mouvement mutera ou pas en parti politique.

La bonne nouvelle de la fin d'année est de voir le chômage baisser. Ce n'est plus conjoncturel, il faut consolider ce revirement pour apporter de l'espoir aux personnes en galère. Il n'y aura pas d'élection cette année, les prochaines seront Européennes en 2019. Cela donnera du temps aux partis politiques pour se reconstruire, ils sont pour la plupart en ruine.

Autres bonnes nouvelles très encourageantes pour notre économie à moyen terme, elle sera dopée par l'organisation des Jeux Olympiques et de la coupe du monde de rugby. La France va de nouveau briller, rayonner, tous les regards se porteront sur nous, jusqu'aux dates de ces événements.

Il semble que les humains prennent, petit à petit conscience que nous devons défendre notre environnement. La France s'implique : 2015, accord de Paris sur le réchauffement climatique, 2017, organisation du One Planet Summit à Paris, sur l'initiative de la France en partenariat avec l'ONU. Le combat doit être planétaire, il faut agir concrètement en changeant nos comportements. Les présidents américains et chinois rêvent d'aller sur la lune, dépenser des milliards de dollars pour flatter son ego est une chose, donner une bonne qualité de vie aux 7 milliards d'humains est toute autre chose. Nous sommes à l'heure des choix, il ne faut pas se tromper de cible, les besoins mondiaux en infrastructures durables d'ici 2030 sont évalués à 90 000 milliards de dollars.



web

Directeur publication : Jean-François Gaujour
Comité de rédaction : commission vie du village
Rédaction : mairie, associations, Pays Voironnais, Pic Vert
Maquette : L'atelier du graphiste
Mise en page et impression : Imprimerie Grafi
Tirage : 1180 exemplaires
Dépôt légal : à parution

Site internet : www.st-etienne-de-crossey.fr/
Page facebook : Commune de Saint-Etienne de Crossey

Pour les échos de mars avril : envoyez vos articles pour le 10 février à echos@crossey.org

Malgré mon vécu d'élu, je n'arrive toujours pas à admettre le temps perdu pour réaliser les projets. Il y a toujours un bug qui vient repousser les délais. La démolition du bloc ancienne boulangerie-logement Bonnin débutera fin janvier, les travaux du giratoire de Chartreuse débuteront en mars prochain. Le gros chantier de l'année sera le traitement de la voirie entre l'église et la place de la mairie. Il est grand temps d'apporter de la sécurité aux piétons se rendant dans les commerces du cœur de village.

La circulation sera fortement perturbée durant les travaux, un feu en alternat sera placé. Cela va être pénible, qu'on se le dise.

Ce sont les priorités, mais il nous faudra prévoir aussi un aménagement de la crèche associative et un agrandissement de la garderie, choix à valider lors de la construction du budget 2018.

Le sujet qui fait débat depuis quelques mois : la semaine d'école doit-elle être de 4 jours ou 4,5 jours ? La commune doit donner son avis à l'Éducation Nationale pour le 7 février. Seul, l'intérêt des enfants doit être pris en considération dans la réflexion, le reste n'est que secondaire. Pourquoi faire simple quand on peut compliquer les choses... Je pense que la décision devrait venir de l'État et non des communes, cela éviterait des discussions et des conflits inutiles.

Le fonctionnement démocratique de la commune s'est amplifié avec la mise en place du Conseil Municipal Enfance et Jeunesse (CMEJ) et la création du collectif « Demain » après la projection du film éponyme, proposant des solutions pour construire une autre histoire de notre avenir sur la terre. Les idées pour animer et faire avancer la commune ne manquent pas, charge à nous tous de bien orchestrer ces gisements prometteurs.

Les élus, jeunes et moins jeunes, le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter :

Une bien belle année, nos meilleurs vœux pour 2018.

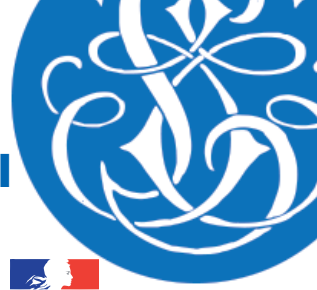
Votre Maire,

Jean-François GAUJOUR

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ



Monsieur le Maire vous convie à la traditionnelle cérémonie des vœux le **samedi 27 janvier à 11h30 à la salle des fêtes.**



PRÉFECTURE DE L'ISÈRE

Bibliothèque

Soirée conte

Samedi 20 janvier - 18h30 - bibliothèque.

Dans le cadre de la nuit des bibliothèques, venez avec vos doudous et oreillers pour écouter des histoires en famille. A partir de 5 ans. Plus d'informations sur le site de la bibliothèque. La bibliothèque sera ouverte au public de 16h à 18h.



Les Swingirls

Vendredi 2 février - 20h30 - salle des fêtes.

Spectacle familial. Musique, humour, swing et chanson.

9 € tarif plein, 7 € tarif réduit, 5 € tarif enfant.



Sorties tout droit de la France de la Libération, les Swingirls décupent le jazz d'après-guerre avec leurs chansons. Leur show endiablé alterne des compositions originales en français et des tubes détournés. Il surprend par son explosivité, sa finesse, ses délires, sa sincérité, son humour et son orfèvrerie musicale. Un ovni inclassable entre swing, clown, chanson à texte, musique de chambre et pop rock échevelé. Ces trois filles ont déchaîné le Summum de Grenoble lorsqu'elles ont fait la première partie des Mountain Men en novembre dernier.

Jeanne Bouton d'Or

Vendredi 16 mars - 20h30 - salle des fêtes.

Solo Burlesque. Compagnie Artiflette bien connue dans notre région. Tout public à partir de 7 ans.

9 € tarif plein, 7 € tarif réduit, 5 € tarif enfant.



L'histoire : « À 5 ans, Jeanne Boulon a remporté la Médaille d'Or au "Concours des Accordéonistes de la Maurienne - Catégorie Junior" ! Cela lui a valu le surnom de "Jeanne Bouton d'Or". Depuis, elle n'a plus jamais gagné de concours, mais le surnom est resté... Jeanne se déplace partout à vélo, équipée de sa petite remorque-scène. Elle chante depuis son plus jeune âge, dans le "Café de la Paix". Aujourd'hui, elle nous propose son tour de chant ! »

Renseignements et réservations à la bibliothèque au **04 76 06 00 96** ou culture@crossey.org.

Isolation salle du conseil municipal

Au cours de l'été 2017, des travaux d'isolation et de changement des menuiseries de la salle du conseil municipal ont été réalisés. L'Etat a alloué une subvention à la commune au taux de 25,49% du coût prévisionnel total éligible hors taxes, au titre de la dotation de soutien à l'investissement public local.

Mise en accessibilité aux bâtiments communaux

En 2016 et 2017, des travaux extérieurs et de mise en accessibilité de bâtiments communaux ont été réalisés. Le Département de l'Isère a alloué une subvention à la commune au taux de 30% du montant HT des travaux.



La modification du PLU suit son cours

Conformément à la loi, le dossier a été envoyé à la CD-PENAF (Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers) et l'Autorité Environnementale à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) qui doivent donner leur avis. L'autorité environnementale a volontairement été saisie afin qu'elle examine au cas par cas si la procédure est soumise ou non à évaluation environnementale.

Nous venons de recevoir la réponse de la CDPENAF qui donne un avis favorable et sommes en attente de celui de l'Autorité Environnementale.

Le dossier de modification sera envoyé aux Personnes Publics Associés tels que l'Etat, le Département, la CAPV, le Parc de Chartreuse, les communes avoisinantes. Il ne s'agit pas juridiquement d'une « association » à la procédure de ces personnes publiques, comme lors de l'élaboration du PLU, mais les avis émis avant et pendant l'enquête doivent être joints au dossier.

Ce dossier de modification sera alors porté à la connaissance du public dans le cadre d'une enquête publique avec permanences du Commissaire enquêteur, M. Pasquier. Dès que les dates seront fixées, nous vous les communiquerons.

Mme Marrant, adjointe à l'urbanisme et à l'environnement, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Rentrée des classes 2018

Pour les enfants nés en 2014, merci de vous faire connaître **en mairie** ou au **04 76 06 00 11** au plus tard le 1^{er} février.

Rezo Pouce

L'AUTO-STOP ORGANISÉ

En partenariat avec Rezo Pouce, premier dispositif d'auto-stop organisé en France, le Pays Voironnais, le Parc Naturel Régional de Chartreuse et la commission transports du collectif demain ont équipé le territoire de points d'arrêt sous lesquels les auto-stoppeurs peuvent se positionner.

Rezo Pouce, via sa plate-forme, met en relation le conducteur et l'auto-stoppeur, de manière instantanée. L'automobiliste est informé quand des personnes vont dans la même direction que lui et peut passer les prendre sur un des arrêts prévus. Rezo Pouce est donc un service gratuit d'auto-stop participatif et organisé.

Les points d'arrêts sous lesquels les auto-stoppeurs peuvent se positionner : à côté de la boulangerie (direction Voiron), après l'église face à l'entrée du parking du Puits Partagé (direction Saint Laurent du Pont), devant le parking mairie (direction Saint Nicolas de Macherin), devant les pompiers (direction Voiron, Saint Laurent du Pont), abris bus rond-point de la Vouissienne (direction Saint Nicolas de Macherin, Voiron et Saint Laurent du Pont), carrefour la Poterie route de la Tour (toutes directions), arrêt bus les Roux pour le quartier du Grand Rocher (direction Voiron), arrêt bus Etang Dauphin (direction Voiron).



Mode d'emploi

- 1 Conducteur ou passager, inscrivez-vous sur : www.rezopouce.fr ou téléchargez l'application **RezoPouce**. Une fois inscrits, les automobilistes et les auto-stoppeurs se reconnaissent grâce à leur carte de membre et au macaron apposé sur le pare-brise du véhicule.
- 2 Si vous êtes auto-stoppeur, rendez-vous à l'un des points d'arrêt aménagés et tendez votre pancarte de destination.
- 3 Si vous êtes automobiliste, observez les points d'arrêts situés sur votre trajet et arrêtez-vous si un auto-stoppeur se signale. Le conducteur et le passager se montrent leur carte de membre, ce qui renforce la sécurité de la prise en charge.
- 4 Le point de descente est identifié en accord avec le conducteur.
Les fiches de destination et de mobilité peuvent être imprimées depuis www.rezopouce.fr

Retrouvez tous les outils consultables sur le site de la mairie :

<http://www.st-etienne-de-crossey.fr/>

Plus d'infos :

05 63 05 08 00

contact@rezopouce.fr - www.rezopouce.fr

<http://www.paysvoironnais.com/>

Les échos de Crossey - P 4

Soirée Beaujolais de novembre

A l'occasion de l'arrivée du Beaujolais nouveau, jeudi 16 novembre 2017, les commerçants ont, pour la deuxième année consécutive, organisé une soirée dégustation.



Crédit photo : Raymond Herman

Messieurs Marinoni (Superette VIVAL) et la Maison Chauvin (Boucherie Traiteur), ont animé la soirée, l'un avec le vin, l'autre avec une excellente charcuterie élaborée par ses soins.

Comme l'année dernière, la convivialité était au rendez-vous et l'assistance aussi nombreuse... Excellente soirée.

Chenilles processionnaires

Si vous avez des nids de chenilles dans vos résineux, pensez à couper les branches sur lesquelles se situent ces nids, et à les enfermer dans un sac bien hermétique. Portez-les ensuite à la déchèterie dans la benne « Autres ». Ils seront alors incinérés.

État-civil

NAISSANCES

Elie JOUBERT-BOITAT née le 06 octobre 2017 à Voiron.

Nathan VACHEY né le 26 octobre 2017 à Voiron.

Un air de Noël dans notre village !

LES DÉCORATIONS DU CENTRE BOURG LE SAMEDI 2 DÉCEMBRE ET L'INAUGURATION DES LUMIÈRES LE SOIR

Pour la première année, samedi 2 décembre à 18h sur la place du Puits Partagé, les élus de la commission Vie du Village ont organisé une soirée d'inauguration des lumières autour d'un green chaud. Divers décorations avec un sapin pour chaque commerçant ont été installés le matin même par la mairie.



Crédit photo : Corine Dantard

LE MARCHÉ DE NOËL ORGANISÉ PAR LE SOU DES ECOLES LE DIMANCHE 3 DÉCEMBRE



LE CONCERT DE NOËL LE SAMEDI 9 DÉCEMBRE

Toujours très attendu, le traditionnel concert de Noël a remporté un vif succès samedi 9 décembre à 20h à la salle des fêtes. En première partie, Daniel Berthet au piano et Lucile Benière à la flûte, nous ont présenté plusieurs pièces en virtuose. En seconde partie, la chorale La Stéphanelle dirigée par Annabelle Baruteau a déroulé son programme de Noël. Ils ont été rejoints par les enfants de l'école élémentaire et leur enseignante Virginie Dilas. Merci à tous pour cette belle soirée.



Crédit photo : Noëlle Jacquin



Conseil Municipal Enfants (CMEJ) de Saint-Etienne

LE DOSSIER

HISTORIQUE :

Il y a déjà eu un CMEJ il a eu une durée de 8 ans de 1998 à 2006. Les enfants élus de CM1, CM2, 6^e et 5^e ont pu faire quatre mandats de deux ans. Les enfants élus ont pu faire deux mandats. Ils ont été accompagnés par quelques élus de la commune (Myriam Marrant, Véronique Coattrevec, Corine Lequien...) et quelques parents.

Parmi les réalisations faites par ces jeunes élus, nous pouvons citer le skate-park, les motifs en résine jaune sur la placette des écoles, l'installation de buses jardinières sur la placette des écoles, une collecte de vêtements et de jouets au profit d'une association caritative...

Le projet a malheureusement dû s'arrêter par manque de disponibilités de la part des accompagnants.

UN NOUVEAU CONTEXTE :

Depuis, la politique jeunesse s'est étoffée sur la commune. La création et le développement de l'AEJ (Animation Expression Jeunes), portés par une équipe de professionnels de l'animation, ont créé une réelle dynamique d'accompagnements et de projets avec les enfants et les jeunes. Pour preuve, un projet de réaménagement de la cour de récréation de l'école s'est lancé en 2017 avec un groupe d'une dizaine d'enfants, guidé par un animateur. Les conditions étaient désormais réunies pour qu'un nouveau CMEJ puisse se relancer en toute sérénité.

Ce contexte favorable a fait écho chez quelques élus motivés et le projet a été présenté en conseil municipal avant d'être officiellement lancé.

Actuellement, le CMEJ est co-piloté par Amélie Cerceau (AEJ) et Philippe Armand (conseiller municipal, commission Vie du Village) avec cette idée de profiter des compétences en animation et d'assurer la passerelle avec le conseil municipal de la commune.

Après nous être renseignés sur les conseils municipaux jeunes qui existaient à proximité, nous avons rencontré les personnes qui accompagnent celui de Voreppe, qui a déjà quelques années d'existence. Un grand merci à Christine Galle (Coordinatrice Enfance Jeunesse Prévention) et Lisette Chouvelon (conseillère municipale) pour leur disponibilité et leurs conseils précieux.

LA MISE EN PLACE DU CMEJ : LES ÉTAPES

1 Présentation du projet aux enseignantes concernées :

Ce projet, parce qu'il concernait les enfants de CM1 et de CM2 mais aussi parce qu'il pouvait rejoindre le projet d'école autour de la citoyenneté et de la démocratie, a été présenté à la directrice Sylvie Fruchart ainsi qu'aux enseignantes directement concernées : Fanny Bohic, Laure Even-Roth et Virginie Dilas. L'engouement a été présent immédiatement.

2 Information auprès des classes concernées : mardi 10 octobre.

Les trois classes de CM1-CM2 se sont ainsi retrouvées pour trois ateliers de sensibilisation autour de l'engagement (animation : Pierre Parrau, AEJ), la profession de Foi (animation : Amélie Cerceau, AEJ) et le fonctionnement d'une mairie, d'un conseil municipal et de la démocratie (animation : Philippe Armand).

3 Profession de Foi et campagne

Les enfants ont ensuite eu dix jours pour réfléchir à leurs candidatures et proposer un programme, composé d'actions concrètes qu'ils souhaitaient porter, dans l'intérêt général des enfants et de toute la commune. Ces programmes ont été traduits par des affiches de candidature, au regard et avis des enfants dans la cour de l'école pour une semaine : le temps de proposer des discussions et des échanges sur les propositions et, pour eux, de se forger un avis.

C'est ainsi que sur 79 élèves concernés, 29 candidats ont pu voir le jour.

4 Election : mardi 14 novembre de 13h30 à 15h30 en salle du conseil municipal :



La commune et les services techniques avaient mis à disposition le matériel d'élection officiel, (urnes, isolements, émargement). Tous les enfants ont vécu cet événement avec beaucoup de sérieux et aussi sans aucun doute avec un peu de stress : un bel exercice de démocratie et de citoyenneté !



Le dépouillement des 78 enveloppes a été réalisé dans les règles de l'art et 11 candidats parmi les 29 au total ont ainsi été élus ce jour-là pour un mandat de 2 ans, renouvelable une fois.

5 Installation officielle des nouveaux élus : mardi 28 novembre.

C'est en présence de Monsieur Gaujour, des parents et de quelques élus que s'est déroulée cette cérémonie officielle. Après un mot introductif de Monsieur le Maire, ce dernier a appelé les élus un par un et les a invités à venir le rejoindre à la table du conseil. Après les avoir remerciés de leur engagement et félicités pour leur élection, il a pu leur prodiguer quelques conseils et encouragements pour la durée de leur mandat.

Cet événement s'est clôturé par le pot de l'amitié et de la citoyenneté.

Enfance et Jeunesse

Etienne de Crossey



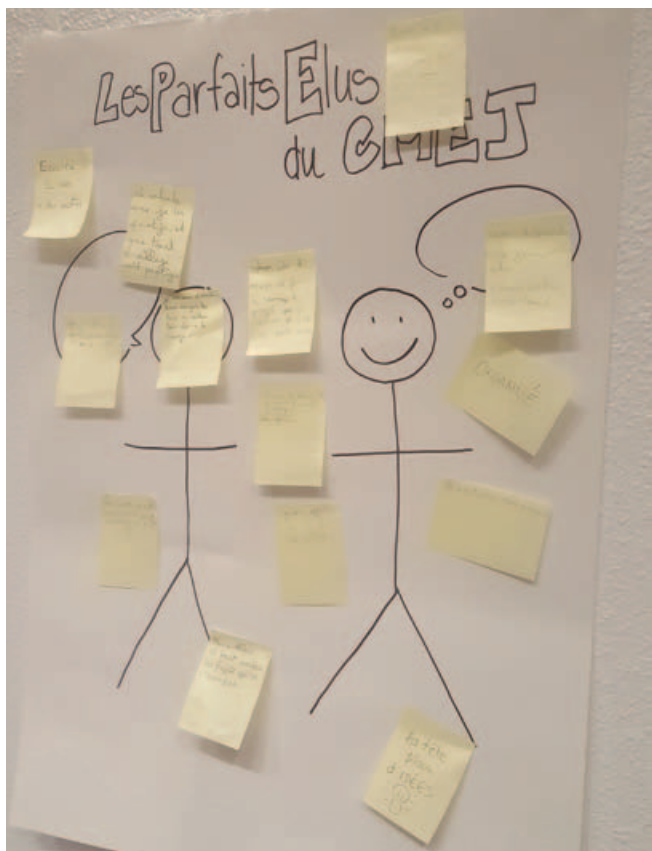
6 La première séance plénière dans la salle du conseil : mardi 19 décembre de 18h à 19h30 (tout le monde était présent et à l'heure !)



Ordre du jour :

- Elu du CMEJ, qu'est-ce que cela veut dire et qu'est-ce que cela implique ?
- Définition des projets et des commissions.

Modalités de travail (Post-its, Théâtre action sur des mises en situation et travail en sous-groupes)



Les trois premiers projets qui ont été retenus :

- Organisation d'une collecte de jouets pour les enfants défavorisés.
- Aménagement d'un parcours santé en Forêt.
- Organisation d'un concours de fleurissement.

7 Les prochains rendez-vous du CMEJ :

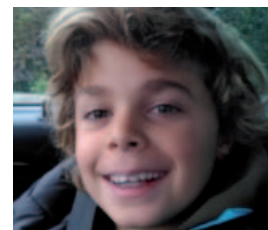
Prochain conseil municipal mardi 16 janvier de 18h à 19h30 en salle du conseil.

Lancement des projets et des commissions + présentation du CMEJ lors des vœux du maire le samedi 27 janvier.

LES 11 ÉLUS DU CMEJ :



Gauthier CLERJON



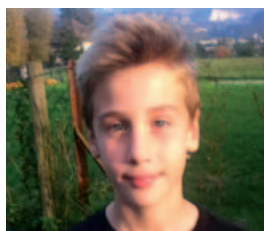
Teva CORTAMBERT



Manon GAUJOUR



Coline GOURRIER



Cyprien GUIBERT



Toni MARTORANA



Mataël PAUGAM



Oscar PAUTHIER



Line PICKAERTS



Louise TORNABENE



Louise VANNCON

AS Crossey Tennis de Table

**50 ans, ça se fête non !?
Retenez la date du samedi
16 juin 2018.**

Le club de ping de CROSSEY est quinquagénaire ! Depuis 1968, il a traversé le temps contre vents et marées et son président fondateur vous invite à fêter ensemble cet événement dont on vous reparlera.

Prenez contact rapidement avec Armand Perrin (06 86 18 54 18 ou armand.perrin@wanadoo.fr). On aimerait réunir le maximum de Stéphanois qui ont un jour ou une saison, porté les couleurs du club.

Le matin au gymnase, tournoi amical retrouvailles anciens / licenciés actuels. Repas en commun et l'après-midi tournoi de pétanque amical. Inscrivez-vous dès maintenant et partez à la recherche d'expérimentés.

Tennis de table première phase : quel bilan !

Le club peut s'enorgueillir d'un beau bilan tant sur le plan des équipes que des résultats individuels !

Championnat par équipe : neuf équipes engagées, un record pour notre club !

Un bilan collectif qui récompense le travail effectué aux entraînements. Les jeunes ont beaucoup progressé et atteignent un niveau qui leur permet de contribuer régulièrement aux succès des équipes. Bravo au staff d'entraîneurs et Alain, grand organisateur du groupe !

Résultats individuels : plusieurs de nos jeunes représentent le club ou le comité à des échelons.

Régionaux voire nationaux ; trois joueurs sont au pôle départemental et bénéficient d'entraînements hebdomadaires supplémentaires (+ 4h) : Lucas Montigon, Zephyr et Malichanh Bonnetterre. Notre petite championne benjamine qui porte



Les échos de Crossey - P 8

Ce dimanche, elle remporte le top détection départemental, invaincue. Son frère évoluera en nationale 2 à Toulon pour le deuxième tour en janvier ! De bien belles satisfactions, d'autant que tous les jeunes du club progressent de façon spectaculaire dans les classements individuels en accumulant les « performances » les samedis de championnat !

Enfin le club s'investit aussi auprès des écoliers de Crossey et Saint-Aupre, avec des séances d'initiation dans le cadre scolaire : 8/10 séances.

Alors, venez les encourager au gymnase le samedi après-midi (voir tableau lumineux pour les matchs à domicile).

Armand Perrin, président comblé !

Sou des Ecoles Vente de ravioles



Le Sou des Ecoles vous propose une vente de ravioles sur commande. **La livraison est prévue le jeudi 1^{er} février sur la place des écoles entre 15h30 et 18h.** Le bon de commande est disponible sur le site du sou des écoles www.soudecrossey.fr ainsi qu'en mairie. Il doit nous être retourné avec le règlement au plus tard le **mardi 23 janvier** (en mairie ou à l'école élémentaire).

Pour tous renseignements : tresorier@soudecrossey.fr

Dynamique Gym



Les membres du bureau de Dynamique Gym souhaitent de l'année 2018 soit pour tous : belle, heureuse et bien sûr sportive ! Nous vous rappelons que vous pouvez toujours vous inscrire pour les six prochains mois de l'année scolaire pour une somme raisonnable de 100€ et bénéficier de 11 heures de cours variés (renforcement musculaire, cardio, fitwork, zumba, gym plus douce...) par semaine. Nos animateurs sportifs sont toujours à l'écoute des différents besoins et capacités de nos adhérents. Ils savent s'adapter avec un grand professionnalisme.

Le cours de zumba a été repris au pied levé par Stéphanie en septembre : nous tenons à la remercier chaleureusement pour son investissement. Elle va l'animer tout au long de l'année comme elle a commencé avec beaucoup d'enthousiasme et de pédagogie. En zumba avec elle : on transpire, on s'éclate et on recharge les batteries pour le restant de la semaine !

Véronique qui assure les cours du mardi soir à la salle des fêtes de Saint-Aupre va faire évoluer son cours de 18h. Elle proposera un cours step et fitwork bien cardio. Elle envisage également de remplacer le cours de gym fun du vendredi par un cours de fitwork adapté au sol mou de la salle pieds nus du gymnase.

Pour tout renseignement, merci de contacter Colette (présidente du club) à cocoperrin56@gmail.com

Ski Club Crossey

La saison de ski 2018 commence avec la première sortie aux Saisies le 27 janvier !



SKI CLUB CROSSEY

Saison Hiver 2017-2018

Formule à la carte
« Sortie Unique »

Ski alpin
Surf
Raquette
Piéton
Ski nordique...

5 sorties à la
journée aux Saisies
Station bénéficiant d'un
enneigement d'exception



Ski Encadré
ou
Ski Libre

Forfaits et transport inclus

OUVERT PENDANT
LA SAISON

<p>Ski alpin/Surf Libre 40 € -18 ans 35€ Trajet en bus Forfait / Gouter</p>	<p>Ski alpin/Surf Encadré 50 € -18 ans 45€ Trajet en bus Forfait / Gouter</p>	<p>Piéton Raquette Ski de fond 20 € Trajet en bus Gouter</p>
--	--	--

Informations :

Site web : www.skiclubcrossey.fr
www.facebook.com/SkiClubCrossey

Contacts :

Tél : 0645332547
Email : skiclubcrossey@gmail.com

C'est le moment de farter vos skis et vos planches de surf ! **Le Ski Club de Crossey commence sa saison de ski le 27 janvier. Départ 7h15, retour 19h15. Rendez-vous devant l'école primaire.** Les inscriptions saison sont toujours possibles jusqu'au 19 janvier pour les retardataires. Après cette date, vous pourrez tout de même vous joindre à nous en réservant à la sortie sur notre site internet www.skiclubcrossey.fr. Les tarifs dépendent du type de prestation choisie.

Les dates des sorties : 27/01/2018, 03/02/2018, 03/03/2018, 10/03/2018, 17/03/2018.

L'Association ADAC FRANCE

Organise deux stages

- **Samedi 13 janvier** : gestion de l'agressivité et des conflits, de 10h à 13h à la salle de yoga de Saint-Aupre. Prix : 25 €.
- **Samedi 17 février** : oser changer de 9h30 à 12h30 à salle du conseil de la mairie de Saint-Etienne de Crossey. Prix : 25€.

Renseignements et inscriptions au **07 67 11 78 77**.

En savoir plus sur notre site : www.adacfrance.com et retrouvez nous sur facebook «**stages et ateliers découverts 38**».

RAM L'Envol

Promenons-nous dans les bois...

Si le loup y était, nous l'aurions invité... à se joindre à nous !



C'est en ballade que le RAM l'Envol a profité des belles couleurs d'automne : châtaignes, marrons, feuilles mortes et glands ont fait le bonheur des petits et des grands. Des petits paniers pour tout ramasser et de l'imagination pour tout transformer des activités sensorielles avec les marrons doux comme du miel, des projets de mobiles avec des feuilles au vent qui frétilent...

L'imagination se libère à l'ombre des beaux conifères et nous nous sommes bien détendus au fil des chemins, sous les feuillus...

Dauphins Crossey Basket

Repas dansant

L'association sportive Dauphins Crossey Basket organise **un repas dansant paella samedi 3 février à partir de 19h à la salle des fêtes de Saint-Aupre.**

Tarifs : adultes : 18 €, enfants : 8 €.

Réservation obligatoire avant le 20 janvier au **06 81 47 07 03** ou **06 71 34 09 92**.

Venez nombreux !

AEJ

soirée **JEUX & TARTIFLETTE**
"comme à la maison"

Tarti'Couvette

samedi **27/01/18** salle des fêtes
à partir de 18h de **Saint Aupre**

~~Tenue correcte exigée !~~ pyjama

Jeux gratuits en bois / de société **Buvette** des ados Espace **Beu'cheu** **Tartiflette** sur réservation 7€ / pers.

En raison de l'implication des ados du Secteur Jeunes, l'intégralité des bénéfices sera reversé aux projets Jeunes.

Renseignements et réservation : **Fleury / Cezjoux / AEJ**
association@aej-crossey.fr / 04 76 93 42 31 / 06 69 77 33 23



Pays Voironnais

CONTRÔLE D'ACCÈS :

Les déchèteries sont opérationnelles, inscrivez-vous !

Vous n'êtes pas encore inscrits ? Ne tardez plus, les déchèteries du Pays Voironnais sont équipées du contrôle d'accès par lecture de plaques minéralogiques.

Rappel de quelques modalités :

- Pas de carte, pas de badge... juste des plaques minéralogiques en bon état et les barrières s'ouvrent.
- Il suffit de s'inscrire une seule fois pour accéder à toutes les déchèteries du Pays Voironnais. Si c'est déjà fait pour un autre site, pas la peine de recommencer.
- Les inscriptions sont effectives sous cinq jours ouvrés. Vous ne recevrez pas d'accusé de réception, ni documents... Vous pouvez vous rendre en déchèterie passé ce délai !
- Il est inutile de renvoyer un dossier complet en cas de changement de véhicule : il suffit de transmettre au service des déchèteries la nouvelle carte grise avec vos coordonnées (nom prénom, adresse), sans oublier de préciser le cas échéant, le numéro de plaque du véhicule à supprimer de la base de données.
- L'accès est gratuit pour les particuliers habitant l'une des 31 communes du Pays Voironnais.
- L'accès est payant pour les particuliers domiciliés en dehors du territoire et pour les professionnels.

Pour télécharger les documents et connaître les modalités d'inscription : **www.paysvoironnais.com** rubrique déchèteries, ou demandez-les au gardien.

Pic Vert

UNE MALLETTE PÉDAGOGIQUE SUR LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

Chaque français jette chaque année plus de 20 kg de nourriture dont 7 kg sont encore emballés, ce qui donne un total de 10 millions de tonnes de gaspillage alimentaire estimé chaque année en France. Partant de ces chiffres alarmants, l'association de protection de la nature le Pic Vert en Isère a conçu et réalisé une mallette pédagogique pour sensibiliser le public et lui offrir les moyens d'agir contre ce gaspillage impressionnant.

La mallette comprend des jeux de plateaux, des photos, des fiches actions à mettre en place au quotidien. Elle fait découvrir les causes et les conséquences du gaspillage et propose des solutions pour l'éviter. Spécialement conçue pour un public enfant et adolescent, elle peut être utilisée pour des adultes.

L'association organise également des formations à destination des enseignants ou des éducateurs pour qu'ils puissent réaliser des interventions auprès des enfants avec cette mallette pédagogique.

Prix de vente 50€ l'exemplaire et **10€** de frais de port.

Renseignements et commandes :

Le Pic Vert - 24, place de la Mairie - 38140 Réaumont
educ@lepicvert.asso.fr - www.lepicvert.org
04 76 91 34 33



MES DÉMARCHES
à portée de clic !

Première étape pour tous les documents

- Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- Je vais sur le site de l'ANTS
- Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect

Carte d'identité

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

J'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.


Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie. En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis à mon domicile.



Certificat d'immatriculation

Je peux faire une demande en ligne pour un/une :
• Duplicata
• Changement d'adresse
• Changement de titulaire
• Cession de véhicule
• Autre motif

Je fais ma demande en ligne <https://immatriculation.ants.gouv.fr>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



- Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr>, rubrique «services associés» puis «immatriculer mon véhicule».
- Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.



Infos pratiques

Écoles

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
8h30 à 11h30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
13h30 à 15h45

École maternelle
04 76 06 06 76

École élémentaire
04 76 06 05 57

Cantine - Garderie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
7h30 à 8h30 - 11h30 à 13h30 -
15h45 à 18h15

Mercredi
7h30 à 8h30 - 11h30 à 12h30
04 76 06 09 96

Crèche

04 76 55 33 84
direction.les.zebulons@live.fr

Relais Assistants Maternels

04 76 07 86 92
ramilenvol@orange.fr

Gymnase

04 76 93 06 61
gymnase@crossey.org

AEJ : centre de loisirs

04 76 93 42 31
association@aej-crossey.fr

Pays Voironnais

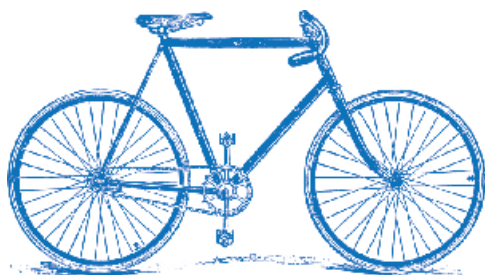
Services à la personne : 04 76 32 74 30

Collecte des déchets : 04 76 66 18 15

Services des eaux : 04 76 67 60 10

Service assainissement : 04 76 93 17 05

Transports gare routière : 04 76 05 03 47



Maison médicale Les platanes

Médecins	04 76 06 02 13
Kinésithérapeute	04 76 55 33 27
Dentiste	04 76 55 37 39
Infirmiers	06 86 27 79 69
Orthophoniste	04 76 06 03 20
Podologue	06 61 23 23 32
Ostéopathe	06 75 79 51 45

Gendarmerie

VOIRON **Vendredi** : 14h à 18h
04 76 05 01 83 ou le 17
Site de pré-plainte
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

MOIRANS **Lundi au samedi** :
08h-12h et 14h-18h
Dimanche : 09h-12h et 15h-18h
04 76 35 30 17

RENAGE **Lundi au samedi** :
08h-12h et 14h-18h
Dimanche : 09h-12h et 15h-18h
04 76 65 30 17

Police Municipale

Lundi au vendredi :
08h-12h et 14h-17h
09 67 24 23 55
p.municipale@coublevie.fr

Messes

Voir le site de la paroisse :
ndvouise.paroisse.net
ou par téléphone au 04 76 05 12 66.

MARCHÉ TOUS LES JEUDIS à Crossey

(devant la mairie) de 13h30 à 19h : fruits & légumes, viandes, pizzas, pain, œufs, confiture, produits laitiers, pâtisseries orientales, couscous et marchands occasionnels.



Janvier

Samedi 13

Stage « gestion de l'agressivité et des conflits » - ADAC - 10h à 13h - salle yoga de Saint-Aupre.

Lundi 15

Conseil municipal - 20h30 - salle du conseil.

Mardi 16

Conseil Municipal Enfance Jeunesse - 18h - salle du conseil.

Samedi 20

AG - Club canin - 13h30 - salle des fêtes.

Soirée conte - 18h30 - bibliothèque.

Samedi 27

Vœux de la municipalité - 11h30 - salle des fêtes.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Soirée jeux et tartiflette

« Tarti'Couette » - AEJ - 18h - salle des fêtes de Saint-Aupre.

Dimanche 28

Repas de aînés - 12h - salle des fêtes.

Lundi 29

Permanence architecte conseil sur rendez-vous - 09h à 12h - salle du conseil.

Février

Jeudi 1

Livraison de raviolis sur commande - Sou des Ecoles - 15h30 à 18h - place des écoles.

Vendredi 2

Spectacle familial « Les Swingirls » - Saison Culturelle - 20h30 - salle des fêtes.

Samedi 3

Stage de voix - Pommes Dauphines - 09h à 12h - salle du Crest.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Stage et soirée Country - sur réservation - salle des fêtes.

Repas dansant paella - Dauphins

Crossey Basket - 19h - salle des fêtes de Saint-Aupre.

Dimanche 4

Stage de voix - Pommes Dauphines - 09h à 12h - salle du Crest.

Stage et soirée Country - sur réservation - salle des fêtes.

Repas dansant paella - Dauphins

Crossey Basket - 19h - salle des fêtes de Saint-Aupre.

Dimanche 4

Stage de voix - Pommes Dauphines - 09h à 12h - salle du Crest.

Samedi 17

Stage « oser changer » - ADAC - 09h30 à 12h30 - salle du conseil.

Samedi 24

Concert gratuit « on monte le son » avec l'Émigrant - MPT - 20h - salle des fêtes.

Mars

Samedi 3

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Dimanche 4

Pucier - Sou des Ecoles - journée - salle des fêtes.

Vendredi 9

Fête du printemps - Sou des Ecoles - salle des fêtes.

Samedi 10

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Vendredi 16

Solo Burlesque « Jeanne Bouton d'Or » - Saison Culturelle - 20h30 - salle des fêtes.

Samedi 17

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Sortie aux Saisies - Ski Club Crossey - 07h15 à 19h15 - devant l'école élémentaire.

Infos pratiques



MAIRIE

Horaires Secrétariat

Lundi, mardi : 13h30 à 18h

Mercredi, samedi : 9h à 12h

Jeudi : 8h30 à 12h - 13h30 à 18h

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h

Tél : 04 76 06 00 11

Fax : 04 76 06 00 73

accueil@crossey.org

URBANISME

Mardi : 14h à 16h30

Jeudi : 8h30 à 12h - 14h à 16h30

Vendredi : 8h30 à 12h - 13h30 à 16h

urbanisme@crossey.org

BIBLIOTHÈQUE

Lundi : 17h à 19h

Mercredi : 15h à 19h

Jeudi : 15h à 19h

Samedi : 17h à 19h

04 76 06 00 96

bibliotheque@crossey.org

En dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, vous pouvez déposer vos documents à l'accueil de la mairie ou dans la boîte à livres.

Ne pas les déposer dans la boîte aux lettres.

MÉDECINS DE GARDE : 0 810 15 33 33

PHARMACIE DE GARDE : 3915

PHARMACIE DE CROSSEY : 04 76 06 02 09

Déchèteries

Saint Nicolas de Macherin

Lundi, mercredi, vendredi : 13h30 à 17h

Samedi : 9h à 12h - 13h30 à 17h

Coublevie

Lundi au vendredi : 13h30 à 17h

Samedi : 9h à 12h - 13h30 à 17h

La Buisse

Lundi au vendredi : 9h à 12h - 13h30 à 17h

Samedi : 9h à 12h - 13h30 à 17h

Fermées tous les jours fériés.

Permanences

Architecte conseil

M. Durand sur rendez-vous avec le service urbanisme :

04 76 06 00 11

Assistante sociale

centre social de Voiron :

04 57 56 11 42

Maison de Territoire de

Voironnais-Chartreuse

33 avenue François Mitterrand

38500 Voiron

04 57 56 11 30

ADPAH

40, rue Mainssieux - CS 80363

38516 Voiron Cedex

04 76 32 74 30

Poste

Fermée le lundi

Mardi, mercredi et vendredi :

8h45 à 12h - 13h30 à 17h

Jeudi : 8h45 à 11h45 - 14h à 17h

Samedi : 8h30 à 12h

Levée du courrier :

15h, le samedi : 11h.

04 76 06 05 09

Page officielle facebook



Nous vous rappelons que la commune a une page officielle facebook :

Commune de Saint-Etienne de Crossey

Petits et grands, rejoignez-nous pour suivre les actualités de la commune en ligne !

